

Censeur honoraire (1751)
Membre honoraire (1751-1783)
Directeur (1752, 1759, 1760)

La famille de La Vergne est originaire du Languedoc. Selon les *Souvenirs* du comte de Tressan publiés par son arrière-petit-neveu, les La Vergne, alliés au comte de Toulouse, avaient combattu auprès des Albigeois. Vaincus et ayant perdu leurs possessions, ils essaimèrent dans différentes régions de France. Calvinistes, nombre d'entre eux participèrent à la bataille de Jarnac au côté du prince de Condé et payèrent un lourd tribut – seize tués et dix blessés. Après la Saint-Barthélemy, la plupart des membres de la famille se réfugia dans le Piémont italien et se convertit au catholicisme. Sous le règne de Louis XIII la famille rentra en France et l'un des siens, Louis de La Vergne, devint évêque du Mans. C'est dans cette ville qu'est né Louis-Élisabeth de La Vergne, comte de Tressan, le 5 octobre 1705, fils de François III de La Vergne, capitaine de cavalerie, et de Louise-Madeleine Bruslard de Sillery. Son père, chassé de la cour de Louis XIV pour conduite licencieuse, s'était réfugié auprès de son oncle, l'évêque du Mans. L'éducation de Louis-Élisabeth fut prise en charge par l'évêque du Mans et par l'abbé de Bussy-Rabutin qui, plus tard, devint évêque de Luçon. Louis-Élisabeth fut d'abord élève au collège de La Flèche, puis à celui de Louis-le-Grand à Paris. À treize ans, grâce à l'appui de l'évêque du Mans, il fut désigné avec quelques autres garçons de son âge pour être élevé avec le jeune roi Louis XV au Palais Royal, à Paris. Louis XV appréciait particulièrement Louis-Élisabeth pour son humour. Le jeune Tressan rencontra au Palais Royal de nombreuses personnalités, dont Fontenelle et Montesquieu, et, pour la première fois, à l'âge de treize ans, Voltaire, lequel tomba aussi sous le charme du jeune homme qui discutait déjà de poésie, de science, de littérature et de politique. Dans une lettre du 3 août 1732, Voltaire rédige un poème traduisant sa fascination pour le jeune comte de Tressan. En décembre 1736 (Lettre 802), Voltaire demande à Tressan de l'aider à identifier ses ennemis à la cour de Louis XV au moment de la publication de sa satire *Le Mondain ou l'Apologie du luxe* que Tressan avait reçu de Voltaire le 21 octobre 1736 et contribué à diffuser en la communiquant à l'évêque de Luçon.

De la cour de France à la cour de Lorraine

Louis-Élisabeth, avec l'appui du Roi, obtient à seize ans, en 1721, un brevet de colonel, puis, en 1723, est nommé mestre de camp réformé à la suite du régiment de cavalerie de Bongars. Il est fait chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis et commandeur de l'ordre de Saint-Lazare, le 16 octobre 1723. Tressan avait aussi séduit par la vivacité de son esprit le duc d'Orléans qui le désigna pour faire partie en 1725 de la délégation envoyée à Strasbourg pour accueillir Marie Leszczyńska et assister au mariage par procuration avec le duc d'Orléans représentant le Roi. À cette occasion, Louis-Élisabeth fait pour la première fois connaissance du roi Stanislas. Après avoir été adjoint de l'ambassadeur de France auprès du duc de Parme et rencontré le pape, il vit quelque temps dans l'entourage de Marie Leszczyńska. Il est apprécié de la reine de France malgré son esprit libertin. La reine, dans son cercle de dévots, se plaira pendant trente ans « à confesser le plus aimable des vauriens » (Hatton). En 1737, il entre avec enthousiasme dans la franc-maçonnerie introduite en France en 1725 ou 1726 en provenance de Grande-Bretagne. Il choisit selon toute vraisemblance la loge parisienne Saint-Thomas n° 1, puis passe à la loge Saint Thomas n° 2 (Andriot et Chollet). Un des objectifs de ces loges semble être d'établir un roi Stuart sur les trônes d'Écosse, d'Angleterre et de France. En 1747-1748, Tressan est considéré comme le grand maître des loges écossaises de Paris (Andriot et Chollet).

Tressan qui est enseigne puis lieutenant de la compagnie écossaise des gardes du corps participe à de nombreuses campagnes militaires. Au cours de la guerre de Succession de Pologne, il est blessé au siège de Philippsbourg, en 1734. Nommé brigadier de cavalerie en 1740, il fait les campagnes de la guerre de Succession d'Autriche. En 1743, après avoir rédigé un pamphlet contre la duchesse de Châteauroux, il est chassé de la cour et envoyé participer aux campagnes de Flandres. Il est néanmoins nommé maréchal de camp en mai 1744. Il participe aux sièges de Mérius, d'Ypres et de Furnes et, de service auprès de Louis XV en sa qualité de lieutenant des gardes et aide de camp, il se comporte en héros à la bataille de Fontenoy où il est à nouveau blessé, en 1745. En 1746, il est envoyé à l'armée des côtes de la Manche, sous le commandement du duc de Richelieu. À la tête de l'avant-garde, il est chargé de s'emparer de Douvres et d'y attendre l'armée française pour rejoindre à Londres le parti du Prétendant Edouard Stuart. L'entreprise échoue et Tressan, nommé lieutenant général le 10 mai 1748, reste gouverneur de la ville de Boulogne et du Boulonnais jusqu'en 1749. Mais, soupçonné d'être l'auteur de chansons libertines contre Madame de Pompadour, il est à nouveau éloigné de la cour et, cette fois, définitivement. Il est alors nommé commandant militaire de Toul au titre de lieutenant du gouverneur général des Trois-Évêchés, le comte de Gisors, puis de, de 1759 à 1760, sous le marquis du Châtelet-Lomont, gouverneur de Toul et du Toulousain. Il est enfin, de 1761 à 1779, commandant de Bitche et de la Lorraine allemande sous le duc de Fleury, gouverneur de Lorraine et Barrois.

À la Société royale des sciences et Belles-Lettres de Nancy

De Toul, Tressan se rend fréquemment à la cour de Stanislas à Lunéville. Le roi philosophe le met au courant de ses projets de fondation d'une Académie en Lorraine :

« J'aurais bien à me reprocher si, ayant à la main un savant pour amy tel que l'est M. de Tressan je ne luy aye communiqué mes premières idées, les dressant sur les siennes bien plus étendues et plus expérimentées. La lettre qu'il vient d'écrire au chevalier de Solignac confirme beaucoup l'opinion que j'en aye (illisible) depuis le premier moment que j'aye eu le plaisir de le cognoistre (Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 360, f° 327).

Le comte de Tressan adresse donc un projet au chevalier de Solignac, secrétaire du cabinet et des commandements de Stanislas. Nous connaissons l'existence de ce mémoire grâce au manuscrit de Stanislas (*Ibid.*) ainsi que par le journal de Nicolas Durival, dit l'aîné. Nous ne connaissons malheureusement pas son contenu. Nous pouvons seulement lire dans le journal de Durival à la date du 8 décembre 1750 : « Il [Tressan] m'a fait voir aussi un beau discours fait pour le roi de Pologne, à l'occasion d'une société littéraire qu'il voulait fonder à Nancy ». Stanislas apprécie ce projet :

« J'avoue qu'il ne manque rien à son projet [illisible] par rapport à l'amitié qu'il a pour moy que par la prudence dont il est [illisible] pour me faire décider si mon établissement estoit de nature que Mr Tressan voudrait qu'il soit... Voilà un projet tout simple qui peut estre au fond très avantageux sans avoir besoing de s'attacher à la forme, laquelle n'infuse pas la sienne... Si dont selon les vues de Mr Tressan j'approuve infiniment l'arrangement qu'il m'a communiqué je le prie que selon les siennes il ne trouve rien à redire à la façon dont j'aye résolu de les exécuter, ne cherchant d'autre gloire et vanité de mon établissement que celle que je fais consister dans le bien public » (Nancy, bibliothèque Stanislas, *ibid.* f° 327-328).

Dans un courrier daté du 16 décembre 1750, mais dont le destinataire est inconnu, le comte de Tressan écrit :

« Je vais à Lunéville pour un grand projet que le roi veut exécuter...S. M. veut couronner son ouvrage...en établissant une Société littéraire... Il sent bien que ce serait compromettre l'honneur d'une Académie naissante et même du fondateur que de prétendre s'élever tout d'un coup au ton des anciennes Académies. Il va donc commencer par fonder une bibliothèque, des prix et quelques

pensionnaires qui n'auront d'abord que le nom de censeurs ; et les gens qui lui sont attachés travailleront de leur côté à former une société et des conférences, qui, à mesure qu'elles deviendront plus fortes et plus complètes, pourront se joindre au premier établissement. Et alors la totalité pourra prétendre au nom d'Académie ou de Société Royale. Je vais tâcher de trouver quelques moyens sages de consolider l'utile et l'agréable et de les avertir prudemment pour l'Institution » (Lettre autographe, Nancy, bibliothèque Stanislas, Ms 1711^b).

Le 28 décembre 1750, Stanislas nomme effectivement les cinq premiers censeurs : François-Thimothée Thibault, lieutenant-Général au bailliage de Nancy, le chevalier de Solignac, bibliothécaire royal, membre des académies de Rome et de La Rochelle, l'abbé de Tervernus, chanoine de la Primatiale, le Père de Menoux, supérieur des Missions royales, également membre des académies de Rome et de La Rochelle, et le Père Gauthier, chanoine de la congrégation de Notre-Sauveur. Tressan demande à Stanislas l'honneur d'être adjoint aux cinq premiers censeurs, ce qui lui est accordé. C'est ainsi qu'il devient en 1751 le premier censeur honoraire. Il est suivi par Poncet de la Rivière, évêque de Troyes, aumônier de Stanislas, l'abbé de Choiseul-Beaupré, primat de Lorraine, et Monsieur d'Héguerty, ancien gouverneur de l'île de Bourbon. Ces neuf censeurs se constituent en Académie, en évitant toutefois que ce nom soit prononcé et, le 11 février 1751, se choisissent un premier directeur, le primat de Choiseul-Beaupré. Le comte de Tressan est nommé sous-directeur et succède à Choiseul-Beaupré en 1752. Il est encore élu directeur en 1759 et 1760.

Le 8 mai 1752, Tressan fait à Nancy un discours sur le progrès des sciences. Ce discours reprend de manière très générale les connaissances acquises récemment et en particulier les découvertes de Newton confirmées par les expéditions de Maupertuis et de La Condamine. Tressan cite également le principe de moindre action de Maupertuis et traite un sujet qu'il connaît bien, celui de l'électricité et du magnétisme. Il se réjouit de la parution du Prospectus de l'*Encyclopédie* à laquelle il participe et attend avec intérêt la publication définitive. Il aborde aussi les problèmes de la circulation du sang et diverses questions de biologie ou de géologie. Ce discours est une mise au point générale des connaissances de l'époque et n'a rien de révolutionnaire. Le Père de Menoux est cependant furieux et dénonce ce discours à la reine Marie Leszczyńska qui déclare « qu'elle ne verra plus M. de Tressan » (Hatton). Catastrophé, Tressan envoie une copie de son discours à la Sorbonne et une autre à Scipion-Jérôme Begon, évêque de Toul. L'évêque et les théologiens de la Sorbonne se portent garants des affirmations de Tressan, ce qui satisfait la reine, mais évidemment pas le Père de Menoux (Pfister, Hatton). Le comte de Tressan se plaint à plusieurs reprises auprès de Maupertuis de la médiocrité de ses confrères de la société de Nancy qu'il méprise autant que les Lorrains. Dans une lettre sans date, mais qui a été rédigée dans les années 1752-1753, il écrit :

« En arrivant en Lorraine, j'ay remis la présidence que j'avois occupée pendant un an à M. le primat de Lorraine, et j'ai terminé mes fonctions par un discours public, où j'ay eu le courage de dire des vérités assez fortes à la société de Nancy, et aux lorrains en général sur leur peu d'émulation. Le roy Stanislas a fondé deux prix ; l'un est destiné pour un ouvrage de belles-lettres, l'autre pour quelque invention utile. En vérité, je n'ay pas vu encore un seul mémoire à peu près digne de l'un ou l'autre prix.

Je suis au milieu de la société de Nancy comme Cassandre au milieu des troyens. Je crie en vain pour exciter à quelque travail utile, la fureur du bel esprit les a gagnés ; ils sont occupés uniquement à tourner des phrases, et si je ne m'étais pas opposé à l'impression d'un recueil prêt à paroître, on eut fait voyager en Europe un volume plein de discours supportables à peine dans une classe de rhétorique : rien d'intéressant pour les sciences de fait, enfin je vois avec douleur que cette société aura bien de la peine à sortir de son berceau et c'est un enfant piillard que je suis bien ennuié de bercer » (Abbé Le Sueur).

Le 24 janvier 1754, Tressan adresse à Maupertuis une longue lettre dans laquelle il fustige à nouveau sans ménagement ses confrères de la société de Nancy :

« Je vous avoue que vos serviteurs et amis de Paris doivent avoir une furieuse jalousie contre « ces » Messieurs de Saint-Malo, mais ils leur pardonneront de vous retenir pourvu qu'ils vous renvoient plein de ce beau feu et de cette vigueur avec laquelle vous partîtes pour aller aplatiser les pôles du monde. Mon ami la Condamine me marque vous avoir mandé toutes les impertinences que j'ai essayées dans la Société de Nancy. J'ai abandonné cet enfant mort-né dans son berceau et je ne veux plus me compromettre avec de pareilles espèces. » (Abbé Le Sueur).

Contrairement à ce qu'il écrit, Le comte de Tressan continuera à fréquenter la société de Nancy et cette même année y fera entrer Maupertuis et La Condamine. C'est le père de Menoux qui fait l'objet de l'ire de Tressan. Il lui rend la monnaie de la pièce lorsque le Père de Menoux prononce un discours à la Société Royale des Sciences, Arts, et Belles-Lettres de Nancy le 20 octobre 1753. Voici ce qu'écrit Tressan à Maupertuis :

« Le Père de Menoux est, à ce qu'on dit, humilié et confondu de son impertinent discours. Toutes les lettres qui sont venues de Paris sont mises en pièce et il n'a pas été mieux traité par les Lorrains. Vous savez sans doute que se méprenant à chaque mot il traitoit votre découverte du moindre mouvement d'aussi originale que les disputes et les écrits qu'elle a occasionnés : ce sont des mots. Il finissoit par donner à Leibnitz la moitié de cette découverte. L'ami de Buffon (Montesquieu) n'étoit pas mieux traité et méchamment il disoit que l'Esprit des lois était imbu des maximes renfermées dans les lettres persanes. Furieux de cette insolence, j'ai commencé par faire mes protestations à la chancellerie et à la société de Nancy contre l'impression du discours (prononcé en séance publique à la Société Royale de Nancy). Le roy de Pologne a levé mes oppositions sous conditions que le moine corrigerait ce que les critiques avoient d'amer et d'injuste. Comme le moine n'en a rien fait, j'ay rentré dans mes droits et j'ay fait des notes à ce discours que j'ay transcrite à la marge sur douze exemplaires dont j'en ay envoyé six à Paris et six à Nancy. Comme vous n'êtes point occupé maintenant à dévoiler les lois de la nature et à nous éclairer, je peux bavarder à mon aise et vous envoyer seulement deux de ces notes pour vous amuser un moment » (Abbé Le Sueur).

Tressan fait preuve d'une amitié flatteuse à l'égard de Maupertuis ; dans diverses lettres, il le qualifie de génie de l'univers, de cher, d'illustre, d'adorable, de divin Président. Sans méconnaître les mérites de Maupertuis, il est évident que ces louanges ne lui sont adressées que par intérêt. Tressan compte en effet sur Maupertuis pour entrer à l'Académie française. Le comte de Tressan est fort influent auprès de Stanislas comme le montre un extrait de cette même lettre de janvier 1754 adressée à Maupertuis :

« On dit que Voltaire est à Colmar ; je scay qu'il est furieux contre moi, mais cela m'est égal : j'ai vu une brigade formée à Lunéville pour que le roy de Pologne lui donnât un asile à la cour. Attaché à la gloire de ce prince, je luy ay représenté vivement combien le roy de Prusse, son ancien ami, seroit blessé de savoir Voltaire à la Cour. Ce mot a suffi pour le déterminer à faire écrire à Voltaire qu'il ne pouvoit ny ne vouloit le recevoir en Lorraine Je ne vous mande ces détails que pour vous ne les ignoriez pas. Je serois bien affligé que vous crussiez que je cherche à ma faire un mérite d'une action que tout bon serviteur du roy de Pologne et tout homme aimant le mérite et la vertu auroit fait à ma place ; et d'ailleurs, mon cher et illustre Président, mon cœur et mon existence littéraire ne sont-ils pas à vous ? Depuis longtemps vous vous êtes attaché le premier et vous et l'ami La Condamine m'avez donné l'autre ». (Abbé Le Sueur).

Cette opposition de Tressan au retour de Voltaire à Lunéville est évidemment dictée par le souci de plaire à Maupertuis dont l'appui lui est nécessaire. N'oublions pas qu'en 1749, le comte de Tressan craignait que la mort d'Émilie du Châtelet ne prive la cour de Lunéville de son ami Voltaire. Cette inimitié de fraîche date, dictée par les seuls intérêts de Tressan, met fin au souhait de Voltaire d'entrer dans la société de Nancy. Le 20 octobre 1760 débute à la Société de Nancy un nouveau conflit direct entre le père de Menoux et le comte de Tressan. Le père de Menoux cause un véritable scandale en prenant la parole en pleine assemblée publique, sans qu'elle lui soit donnée. Devant le roi Stanislas et le chancelier de La

Galaizière, il s'élève contre les discours que les trois récipiendaires, Jean-Baptiste Chaumont de La Galaizière, comte de Lucé et frère du Chancelier, Jean-Baptiste Durival et le comte de Turbilly venaient de prononcer et contre la réponse du directeur, le comte de Tressan. Selon Nicolas Durival plusieurs académiciens proposent d'exclure le père de Menoux pour avoir ainsi attaqué ses confrères dans un discours qui n'avait point été lu à l'Académie auparavant. L'impression des Mémoires de la Société Royale étant suspendu depuis 1754, ce discours du comte de Lucé n'a jamais été imprimé. Selon Nicolas Durival, il vengea la philosophie des calomnies du cagotisme. Pour les mêmes raisons, la réponse du comte de Tressan n'a pas été non plus publiée dans les Mémoires de la Société royale ; mais elle se trouve intégralement dans les manuscrits de l'abbé Chatrian à la Bibliothèque diocésaine de Nancy. D'autre part, Fréron s'était empressé de la publier en mars 1761 dans L'Année Littéraire avec ce commentaire assassin : « M. de Tressan avait avancé des propositions, qui avaient été mal reçues de tout ce qu'il y avait de gens honnêtes et éclairés ». La réponse du comte de Tressan aux récipiendaires est en réalité un remarquable hommage à la philosophie, autrement dit à la science. En voici un extrait parmi les plus osés pour l'époque :

« Art sublime d'examiner, de juger, de se conduire et d'éclairer les autres hommes ! art presque divin de dévoiler l'erreur, à s'élever aux grandes vérités, et de lier, dans un bel ordre, les principes, les faits, les rapports et les idées ! Philosophie ! toi dont le nom devrait être sacré pour tous les hommes, pour le grand sens qu'il renferme, cherchera-t-on à t'avilir sur celle, tantôt en te définissant comme un art inutile, tantôt en t'attribuant des erreurs monstrueuses et coupables, qu'il est de ton essence de combattre et de détruire ? L'envie et l'ignorance réussiront-elles à faire craindre et haïr jusqu'à ton nom ?

Que deviendrait la société générale des hommes sans ta lumière féconde ? Que serait-elle encore sans tes efforts en sa faveur ? La Morale épure les mœurs ; tes travaux fertilisent la terre ; loin de troubler l'ordre général et particulier, tu fais aimer et respecter ; pour toi, dans tous les états, l'homme devient plus éclairé, plus religieux, plus fidèle à son roi, plus généreux, plus tendre, plus actif pour la patrie ».

L'affaire fait grand bruit en Lorraine et à Versailles. Mais, cette fois, Tressan ne trouve plus d'appui. La reine et le dauphin abandonnent Tressan qui est accusé d'attaquer les défenseurs de la religion et de favoriser les faux philosophes. Il est obligé de se rétracter à la Société royale de Nancy au cours de la séance ordinaire du 7 janvier 1761, puis dans la séance publique du 8 janvier 1761. Ce reniement ne correspond pas à la personnalité du comte de Tressan qui, lors de ses campagnes militaires, n'a jamais reculé sous la mitraille. Il l'a probablement accepté pour ne pas compromettre l'avenir de sa famille. Tressan n'en pense pas moins et, le 20 janvier 1761, il écrit de Bitche à François Devaux :

« Enfin, mon cher et aimable Panpan toutes mes maudites tracasseries sont finies, et Monsieur de La Vauguyon m'a écrit la lettre la plus tendre, et le père Biegambey m'a écrit aussi une lettre très obligeante de la part de la reine. Quelle horreur, Quelle complication de faussetés et de méchancetés ? N'en parlons plus. Tout est dit pour moi à la Société de Nancy, je n'y remettrai plus les pieds de ma vie. Le pauvre abbé de Saint-Cyr excite mes regrets, quoy que j'eusse lieu d'en être fort mécontent ; bien d'autres excitent ma pitié et un certain sentiment qui me rend mes rochers de Bitche plus aimables que les lieux où l'on est trahi, persiflé et abandonné aux mouches ». (Lettre du 20 janvier 1761, Nancy, Bibliothèque Stanislas, ms 1711^a).

Ayant perdu son traitement de lieutenant général et ayant emprunté de l'argent à de nombreux créanciers, Tressan obtient la dispense de résidence à Bitche et vient s'établir en 1764 à Lunéville où Stanislas l'avait en 1752 nommé grand maréchal des logis de sa maison. Tressan ne s'exprimera plus à la Société de Nancy sauf une dernière fois, le 21 janvier 1767, où il brosse le portrait historique du feu roi fondateur de la Société royale. Il quitte définitivement la Lorraine en 1768.

La retraite en France

Il s'établit avec sa famille loin de Paris, à Nogent L'Artaud près de la ferme où Jean de La Fontaine avait rédigé une partie de ses fables et s'adonne à la littérature. Il s'établit ensuite à Franconville au nord-ouest de Paris dans ce qu'il appelait son ermitage :

Vallon délicieux, ô mon cher Franconville !
Ta culture, tes fruits, ton air pur, ta fraîcheur
Raniment ma vieillesse & consolent mon cœur.
Que rien ne trouble plus la paix de cet asyle
Où je trouve enfin le bonheur !

Tressan a été reçu associé libre de l'Académie royale des sciences de Paris (8 décembre 1749), membre de *Royal Society* de Londres, de l'Académie de Berlin, de celles d'Édimbourg, de Montpellier, de Caen, de Rouen et membre honoraire de la Société royale des Sciences et arts de Metz (2 juillet 1759). Il est enfin élu à l'Académie française le 30 novembre 1780, au fauteuil de l'abbé de Condillac. Dans son discours de réception prononcé le 25 janvier 1781, il évoque les romans de chevalerie qu'il écrit :

« J'ai toujours cru, Messieurs, m'unir à vos travaux, en m'occupant à retracer tout ce qui tient aux lois, aux mœurs, aux usages de l'ancienne chevalerie.

Toujours animé pour la gloire de mon Roi et pour celle de la noblesse française, lorsque les armes sont devenues trop pesantes pour des mains qui les portaient depuis soixante ans, je me suis proposé de mettre en actions tout ce qui peut rappeler à nos jeunes guerriers l'ancien esprit de leurs pères ; j'ai tâché de peindre avec force cette ardeur héroïque qui ne laisse voir que des lauriers sur le front hérissé d'une phalange ennemie ou sur une brèche embrasée, cet honneur épuré qui n'interprète ni n'excuse aucun acte faible ou coupable, cette inébranlable fidélité pour le Souverain auquel on doit sa vie, et pour celle qui peut en assurer le bonheur.

Eh ! quel plus noble et plus doux espoir, en effet, peut animer un chevalier français, que celui de paraître aux yeux de son Souverain après une action brillante, d'être compté dans le nombre de ceux qui se rendent utiles à l'État, soit par leurs services, soit par leurs connaissances, et de voir les vertus et la beauté applaudir à ses succès ! Qu'il se rappelle sans cesse ce passage de Tacite, si honorable pour les anciens Francs : *Les mœurs font plus chez eux*, dit cet historien philosophe, *que les plus fortes lois chez les autres nations*.

Mes vœux les plus ardents et les plus tendres sont aujourd'hui remplis, Messieurs : oui, les Guesclin, les Bayard renaîtront parmi nous ; nos jeunes paladins français n'ont point dégénéré de ceux qui furent chantés par la voix harmonieuse du poète ferrarais. Ils ont volé sous les ordres d'un nouveau Renaud ; ils ont étonné le Nouveau Monde par leur audace ; ils sont revenus porter aux pieds de Louis, des palmes qui furent inconnues aux Grecs, aux Romains, et que les fleuves de l'ancien continent ne voient point croître sur leurs bords. Ils volent une seconde fois ; ils portent la bannière des lys vers ces rives éloignées... Heureux... heureux le père qui reçoit des mains de son fils un rameau de ces nouvelles palmes, si digne d'être enlacées avec les lauriers de Mahon et de Fontenoy ! »

Lorsque Jean-Sylvain Bailly est élu au fauteuil de Tressan, il évoque son prédécesseur dans son discours de réception, le 26 février 1784 :

« M. de Tressan, que j'ai l'honneur de remplacer. Présenté & admis dans sa vieillesse, il a peu joui de l'honneur de siéger parmi vous, Messieurs. C'est presque au bord du tombeau que vous l'avez couronné, & on pourroit dire que c'est le chant du cygne qui vous l'a fait reconnoître. La guerre, les Cours & différens Emplois avoient successivement occupé la grande partie de sa vie. Son bonheur fut de vivre dans ses Cours mêmes, avec ce qu'elles offroient & de plus instruit & de plus aimable ; d'abord à la Cour de Versailles, ensuite à celle de Lunéville, auprès d'un Prince éclairé, d'un Prince ami des hommes & bienfaiteur de son Peuple ».

On peut évoquer ici son œuvre littéraire et scientifique. Dès son plus jeune âge, le comte de Tressan, montrait des dispositions peu communes pour l'écriture. Il avait une prédilection pour les vers qu'il magnait à merveille dans de redoutables pamphlets qui lui ont valu de multiples ennuis ou au contraire dans des poésies amoureuses dont les destinataires étaient des femmes très en vue à la cour de France ou de Lorraine comme Madame de Pompadour ou la marquise de Boufflers. La plupart de ces poèmes étaient griffonnés sur des feuilles volantes et n'étaient pas destinés à être publiés d'autant plus que beaucoup étaient pour le moins grivois. Tous ces poèmes ont été recopiés dans un recueil manuscrit par une des filles du comte, Marie-Stanislas de La Vergne de Tressan. Ce manuscrit a été acquis en 2016 par la Bibliothèque Stanislas de Nancy (Ms 1941). Outre ces poèmes, le comte de Tressan adressait des lettres à de multiples interlocuteurs dont Frédéric II de Prusse, le roi Stanislas, Voltaire, La Condamine, Maupertuis, d'Alembert et bien d'autres. Une partie de cette correspondance a été publiée en 1897 par son arrière-petit-neveu, le marquis de Tressan. Après la mort de Stanislas et son retour dans la région parisienne, le Comte de Tressan, perclus de goutte, s'adonna pleinement à la littérature dans un genre particulier les romans de chevalerie. Il s'agit de traduction ou d'adaptation de romans chevaleresques écrits préalablement en vieux français ou en espagnol. L'ensemble de ces travaux a été publié de 1887 à 1891 sous la forme de douze volumes intitulés œuvres choisies du Comte de Tressan. Ces traductions ou adaptations permettront au comte de Tressan d'entrer à l'Académie française comme le souligne l'abbé Delille en réponse au discours de réception du comte de Tressan le 25 janvier 1781 :

« On dit que nos anciens paladins, revenus de leurs expéditions valeureuses dans l'oisiveté de leurs châteaux, se faisaient conter les exploits des braves les plus célèbres. Vous avez mieux fait encore, Monsieur ; dans la paix de votre retraite, vous avez célébré vous-même les exploits de ces anciens héros de notre chevalerie, à laquelle vous appartenez par votre naissance. C'est par ce même attrait, sans doute, que vous avez traduit le charmant poème de l'Arioste, archives immortelles de ces nobles extravagances de la bravoure chevaleresque, qui, depuis corrigée par le ridicule, et réduite à son juste degré, est devenue le véritable caractère de la valeur française. Au reste, Monsieur, cet esprit de chevalerie que nous croyons si moderne, peut-être remonte-t-il plus haut qu'on ne pense. Il me semble que la Grèce eut aussi et ses paladins et ses troubadours. »

Esprit encyclopédique, le comte de Tressan s'intéressa à la physique et plus particulièrement à l'électricité. Il existe deux manuscrits autographes signés Tressan et intitulés respectivement « Essay sur le fluide subtil connu sous le nom d'Électricité considéré comme agent universel » (446 pages, probablement 1749, collection Aristophil vente ADER, 18 juin 2020, lot 659, localisation inconnue) et un second à la Bibliothèque nationale de France daté de 1766 et intitulé « Essay sur le fluide subtil connu sous le nom d'électricité et sur différents effets et phénomènes qu'on luy peut attribuer » (Ms Fr. 12280). Ces travaux parurent à titre posthume en 1786 sous le titre Essai sur le fluide électrique, considéré comme agent universel (2 vol., Buisson). Le premier manuscrit, probablement celui examiné par Réaumur, La Condamine, Morand et Nollet valut à Tressan *d'entrer* en 1749 à l'Académie des sciences. Les quatre examinateurs concluaient ainsi :

« Nous avons été chargés par l'Académie d'examiner un ouvrage de M. le comte de Tressan. Il nous a paru par la lecture de cet ouvrage que l'auteur a beaucoup de connaissances dans les différentes parties de la physique ; qu'il a fait une application heureuse des effets de l'électricité à plusieurs phénomènes de la nature ; que les idées sur cette matière sont exposées clairement et avec méthode, et qu'il les a appuyées d'expériences nouvelles et ingénieusement imaginées. »

Il ne s'agit pas en effet d'un travail expérimental sur l'électricité, malgré plusieurs descriptions d'expériences, mais, comme l'indique le titre, d'une compilation très large des connaissances que l'on pouvait avoir à l'époque sur ce fluide étrange. Et contrairement à ce qu'écrivent les quatre examinateurs, ce très long texte de 22 chapitres est loin d'être clair en

raison du peu de connaissances que l'on avait à l'époque. Tressan attribue à l'électricité un rôle dans tous les phénomènes dont la gravitation. La description des effets de l'électricité sur la physiologie des animaux ou des végétaux reste très hypothétique.

Le plus intéressant est peut-être le lien que fait Tressan entre le fluide électrique et le magnétisme.

Après une rencontre avec Buffon, Tressan décida d'établir une collection de fossiles et de minéraux afin de conforter les théories du célèbre biologiste sur l'origine et l'histoire de la Terre. Cette collection est essentiellement constituée d'échantillons récoltés dans les environs de Boulogne et en Lorraine. Tressan fait aussi venir à grand frais des échantillons d'autres régions ou d'autres pays et aurait dépenser 8000 livres pour enrichir sa collection. A son départ de Lorraine, Tressan essaye de vendre sans succès cette collection à Charles Théodore de Bavière. C'est finalement la Margrave de Bade, Caroline-Louise de Hesse-Darmstadt, qui l'achète (lettre du 5 mai 1766 adressée à Tressan de Karlsruhe). Cette collection ferait maintenant partie de celles du Musée d'histoire naturelle de Karlsruhe.

Mort et postérité

Pendant l'été de 1783, Tressan était allé au château de Saint-Leu faire une visite à la duchesse d'Orléans. Au retour, sa voiture se renversa par la faute du postillon en état d'ébriété. Il ne se remit jamais de cet accident et décéda à Paris dans sa 74^e année le 1^{er} novembre 1783. Il fut inhumé en l'église Saint-Jean. Son éloge fut prononcé en 1783 à l'Académie des sciences de Paris peu après son décès par Condorcet.

Le comte de Tressan a eu une fille naturelle, Catherine-Élisabeth, de sa liaison avec une actrice, Jeanne-Catherine Gaussem, dit Mademoiselle Gaussin, sociétaire de la Comédie-Française, puis une autre, Élisabeth-Germaine, de Marie-Catherine Mornet, femme de chambre. À Boulogne, il se lie avec une roturière, Charlotte-Michelle Roussel (1705-1783), petite-fille d'un aubergiste de Landrecies, qu'il épouse en l'église l'église Saint-Joseph le 10 juillet 1747 et qui est dite ultérieurement appartenir à une famille anglaise noble Russel de Bedford. De cette union, Tressan laisse trois fils et une fille, nés à Boulogne et à Toul : Louis-Michel (1744-1784), né hors mariage, devenu colonel des troupes légères, ne survit que de six mois à son père ; Maurice-Élisabeth (1749-1809), abbé de Tressan, grand vicaire de Rouen, émigre à la Révolution, voyage en Angleterre et en Russie. À son retour en France, il publie sous le nom de son père *Le chevalier Robert* et donne une traduction des sermons de Hugues Blair ; Marie-Stanislas (1753-1827), filleule du roi Stanislas, est mariée au marquis de Maupéou-Sablonnieres ; Claude-Marie-Madeleine-Stanislas (1755-1825), officier d'infanterie, combat sous Rochambeau lors de la guerre d'Indépendance américaine (Bodinier). Sa participation à la conjuration du marquis de Favras visant à soustraire le Roi à la Constituante et à le mener à Metz, en décembre 1790, l'oblige à émigrer. Il est nommé colonel à la Restauration. Un autre fils, Pierre-Joseph (1746-1764), né hors mariage, est mort à la fleur de l'âge et une seconde fille, victoire, née en 1757, est décédée à Bitche en 1761.

Le comte de Tressan était un esprit libre, exceptionnellement curieux, tourné vers l'innovation. En dehors des champs de bataille, où son courage, très apprécié du roi Louis XV, a été célébré par Voltaire, la flatterie et l'intrigue étaient ses armes favorites. Ses nombreuses imprudences, son esprit particulièrement caustique, son indépendance d'esprit et son goût pour le progrès, lui ont valu de sérieux déboires à la cour de France comme à celle de Lunéville. Il a cependant contribué à diffuser le goût de la liberté en Lorraine et dans toute l'Europe. Il a été un des esprits les plus brillants du siècle des Lumières, mais a été oublié par l'Histoire. [François Le Tacon, Alain Petiot]



Louis Élisabeth de la Vergne, comte de Tressan
Lieutenant Général des armées du Roi &c
L'un des quarante de l'Académie française &c
 Portrait d'Antoine Borel, gravure de Nicolas De Launay
 Nancy, bibliothèque Stanislas

Œuvres académiques à la Société royale de Nancy

- Discours à la première assemblée publique, 3 février 1751 (Imprimé)
- Discours, 13 janvier 1752 (Imprimé)
- Réponse aux récipiendaires, 8 mai 1752 (Imprimé)
- Discours aux nouveaux élus, 10 janvier 1753 (Imprimé)
- Discours sur les écueils de la crédulité et du scepticisme, 14 mars et 8 mai 1754
- Harangue prononcée à l'occasion de la statue de Louis XV érigée à Nancy, 26 novembre 1755 (Imprimé)
- Discours devant le roi Stanislas sur l'union sacrée entre les académiciens, 1^{er} février 1759
- Discours devant le roi Stanislas, 9 mai 1759
- Discours sur le concours, 10 janvier 1760
- Éloge de M. de Maupertuis, 10 janvier 1760
- Éloge des récipiendaires, 8 mai 1760
- Discours, 20 octobre 1760
- Lettres au sujet de l'observation astronomique qui va occuper toutes les académies de l'Europe au mois de juin prochain, 15 janvier 1761
- Portrait historique du feu Roi, fondateur de la Société royale, 21 janvier 1767

Principaux écrits du comte de Tressan dont plusieurs publiés à titre posthume

- Réponse à M. de Voltaire sur son poème sur La Bataille de Fontenoy*, Paris, Cramé, 1745.
Mémoires sur les barres magnétiques et les aimans artificiels, Mercure de France, 1750, p.115.
Discours prononcé à l'ouverture de la Société Royale des Sciences et Belles-Lettres de Nancy, 1752.
Discours prononcé en la présence de Sa Majesté polonaise Stanislas I, dit le Bienfaisant, le 26 novembre 1755, jour de la dédicace de la place et de la statue de Sa Majesté très chrétienne Louis XV, dit le Bien Aimé, Mercure de France 1756.
Éloge de M. Moreau de Maupertuis, prononcé dans l'assemblée publique de la Société Royale de Nancy le 10 janvier 1760.
Portrait historique de Stanislas le Bienfaisant, Nancy, Leseure, 1767.
Amadis de Gaule, traduction libre, 1779.
Roland furieux. Poème héroïque de l'Arioste (4 volumes, 1780)
Essai sur le fluide électrique, considéré comme agent universel (2 volumes, 1786).
Histoire du chevalier du Soleil, de son frère Rosclair et de leurs descendants. Traduction libre et abrégée de l'espagnol, avec la conclusion tirée de Roman des romans du Sr Duverdier, 1780.
Corps d'extraits de romans de chevalerie (4 volumes, 1782). Contient :
- I. *Discours préliminaire sur les romans françois. Tristan de Léonois, fils de Meliadus. Artus de Bretagne. Flores et Blanche-Fleur. Cléomades et Claremonde* (d'après Adenet le Roi). *Extrait du Roman de la Rose, précédé d'une courte dissertation sur l'état de la littérature française sous les règnes de Louis VI, Louis VII, Philippe-Auguste, Louis VIII, Saint Louis, Philippe le Hardi et Philippe le Bel ; extrait du commencement du Roman de la Rose et des 4150 premiers vers qui nous sont restés de Guillaume de Loris. Pierre de Provence et la Belle Maguelone.*
 - II. *La Fleur des batailles, ou Histoire des hauts faits de Doolin de Mayence. Huon de Bordeaux. Guérin de Montglave.*
 - III. *Dom Ursino le Navarin et Dona Inès d'Oviédo. Histoire et plaisante chronique du petit Jehan de Saintré et de la Dame des Belles-cousines* (d'après Antoine de La Sale. *Les Apparences trompeuses, extrait de l'histoire du très noble et chevaleureux prince Gérard, comte de Nevers* (d'après Gerbert de Montreuil.
 - IV. *Recherches sur l'origine des romans inventés avant l'ère chrétienne. Histoire de Rigda et de Regner Lodbrog. Zélie, ou l'Ingénue.*
- Le Chevalier Robert, ou Histoire de Robert surnommé le Brave* (1800).
Rose Summers, ou les Dangers de l'imprévoyance traduit librement de l'anglais (1805).
Souvenirs du comte de Tressan, Louis-Elisabeth de Lavergne d'après des documents inédits réunis par son arrière petit neveu, le marquis de Tressan, 1897.

Sources imprimées

Cédric ANDRIOT et Jack CHOLLET, *Tressan philosophe du roi Stanislas*, préface de Didier FRANCFORT, Gérard Louis, Haroué, 2023 ; Gilbert BODINIER, *Dictionnaire des officiers de l'armée royale qui ont combattu aux États-Unis pendant la guerre d'Indépendance. 1776-1783*, Service historique de l'armée de terre-Éditions Mémoire & Documents, 4^e édition, 2005, p. 288 ; Michel CAFFIER, *Dictionnaire des littératures de Lorraine*, Éditions Serpenoise, 2003, vol. 2, p ; 982-984 ; Louis CHÂTELLIER, « L'Académie de Stanislas entre Berlin et Rome : le comte de Tressan et le père de Menoux », Jean-Claude BONNEFONT (Dir.), *Stanislas et son académie. 250^e anniversaire*, Presses universitaires de Nancy, 2003, p. 249-254 ; Henri DRUON, « Le comte de Tressan », *Mémoires de l'Académie de Stanislas* (1889), p. 274-393 ; *État militaire de France* (1758-1783) ; Abbé Émile HATTON, *La Société Royale des Sciences et Belles-Lettres de Nancy (Académie de Stanislas) de 1750 à 1793. Son Histoire. Son action sur la mentalité nancéienne*. Thèse d'histoire moderne et contemporaine présentée devant l'Université de Nancy (1952), édition de 2003, p. 389 ; Henri JACOBET, *Le comte de Tressan et les origines du genre troubadour*, Presses universitaires de France, 1923 ; Claude KERVERS-PASCALIS, « L'état de la science en 1750, vu par le comte de Tressan », Jean-Claude BONNEFONT (Dir.), *Stanislas et son académie. 250^e anniversaire*, Presses universitaires de Nancy, 2003, p. 121-138 ; Dom Hyacinthe LAFAUCHE, *Mémoire pour Dom Hyacinthe Lafauche contre le père de Menoux*, Charlot père et fils, Nancy, 1760 ; Abbé Achille LE SUEUR, 1896. *Maupertuis et ses correspondants*, Montreuil-sur-Mer 8° Ln27.44641. 448 pages ; François LE TACON, « Le roi Stanislas et le développement des sciences et des techniques en Lorraine au milieu du XVIII^e siècle, Jean-Claude BONNEFONT (Dir.), *Stanislas et son Académie, 250^e anniversaire*. Presses universitaires de Nancy, 2003, p. 145-162 ; François LE TACON, « Le comte de Tressan, Maupertuis et La Condamine dans les débuts de la Société Royale des Sciences, Arts, et Belles-Lettres de Nancy », séance du 3 octobre 2003, *Mémoires de*

l'Académie de Stanislas (Année 2003-2004), 8^e série, Tome XVIII, p. 179-214 ; François LE TACON, « Philosophes et religion au dix-huitième siècle : La querelle entre le comte de Tressan et le père de Menoux », *Le Pays Lorrain*, 101^e année, Vol. 86 (Septembre 2005), p. 186-189 ; Evelyne MALLICK, « Un troubadour au siècle des Lumières : Le comte de Tressan ». Mémoire de maîtrise de littérature française rédigé sous la direction de Laurent Versini. U.E.R. de Lettres, Nancy (1972-1973) ; Marie-Claire MANGIN, « Histoire de la Bibliothèque royale de Nancy », *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, (Année 1998-1999), 8^e série, tome XIII, p. 131-161 ; Pierre MAROT, « Les origines de la Société royale des sciences et belles-lettres de Nancy : Lacurne de Sainte-Palaye et le roi Stanislas », Jean SCHNEIDER (Dir.), *La Lorraine dans l'Europe des Lumières*. Actes du colloque organisé par la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université de Nancy, Nancy, 24-27 octobre 1966, Nancy, Berger-Levrault, 1968, p. 262-327 ; *Mémoires de la Société royale des sciences et Belles-Lettres de Nancy*, t. I, 2, p. 19-37, t. II, p. 142-158, t. III, p. 40-82, 190-217, t. IV, p. 288-300 ; Christian PFISTER, « Histoire de l'Académie de Stanislas », J. FAVIER, *Table alphabétique des publications de l'Académie de Stanislas (1750-1900)*, Nancy, Berger-Levrault, 1902, p. 1-42 ; Le comte Th. DE PUYMAIGRE, *Poètes et romanciers de la Lorraine*, Paris, Techener, 1848, p. 271-290 ; *Souvenirs du comte de Tressan, Louis-Élisabeth de La Vergne, membre de l'Académie française, par son arrière-petit-neveu le marquis de Tressan*, Versailles, 1897 ; Laurent VERSINI, « Pourquoi Stanislas a-t-il fondé une Académie ? », Jean-Claude BONNEFONT (Dir.), *Stanislas et son académie. 250^e anniversaire*, Presses universitaires de Nancy, 2003, p. 19-36 ; VOLTAIRE, *Correspondance*, publiée et annotée par Théodore Bestermann, Institut et musée Voltaire, Genève, 107 volumes, 1953-1965.

Sources manuscrites

Académie des Sciences de Paris

Fonds Maupertuis : 43 J, 71 131 : correspondance passive ; 134 Tressan 5 août 1758, Commercy et envoyée à Maupertuis chez Mylord Marschal en Suisse à Neufchatel.

Fonds Tressan : Lettre de Daniel Bernouilli à Tressan du 9 novembre 1755 (Bâle, remerciement pour son élection à l'Académie de Stanislas) ; Lettre de Jean II Bernouilli à Tressan du 7 novembre 1755 (Bâle remerciement pour son élection à l'Académie de Stanislas) ; Lettre de Tressan à Monsieur de la Condamine, réponse de La Condamine du 26 janvier 1751 (fonds La Condamine, lettre n° 5).

Fonds La Condamine : Deux lettres à Tressan, 26 janvier 1751 (lettre n° 5) ; 24 avril 1761 (lettre n° 10).

Académie de Stanislas

Procès-verbaux manuscrits : Vol. I, f° 38-83, 314, 413, 586, 588, vol. II, f° 179-197, 738, vol. III, f° 10-20, 107-127, 176-, 203-209, 236, 259-260, vol. IV, f° 268.

Bibliothèque diocésaine de Nancy

Manuscrit de l'abbé Chatrian (MC 42, Opuscules historiques 1783).

Bibliothèque Stanislas de Nancy

Ms 360 : Ouvrages manuscrits du roi Stanislas, la plupart écrits de sa main.

Ms 863¹⁻¹⁴ : Journal de DURIVAL l'aîné.

Ms 793 : Lettres du comte de Tressan à M. de Vaux (Copiées d'après les lettres originales faisant partie de M. Alfred Morrison, de Londres).

Ms 1711 a : Lettres de Tressan à Devaux.

Ms 1711 b : Lettres de Tressan à différentes personnes.

Ms 1941 : Recueil des vers de mon père par Marie-Stanislas de La Vergne de Tressan, deuxième fille du comte, vers 1785,

E. PANIGOT, « Notices biographiques et bibliographiques des membres de l'Académie de Stanislas de 1750 à 1880 » (Mars 1883), Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 960-962 (702), t. 1, f° 102.